

**2201004** L'an mil huit cent quatre vingt cinq  
 et le dix Neuf Novembre à huit heures et demie de midi  
 Pardevant nous Pasteur Jean Baptiste Saint Léger  
 Lalung, métre et officier de l'état civil de la Commune  
 de Saint Pierre et Martinique. **Sont**  
**Comparus** Sieur Paul Boulangé garde  
 de police âgé de trente un ans, et Sieur Sylves le  
 Arnaud Elie aussi garde de police âgé de vingt deux  
 ans, tous deux domiciliés à Saint Pierre les quels nous  
 ont déclaré q'us l'un à midi en une maison sise  
 en cette Ville rue Macary, f. b. est décidé aussi  
 que nous nous en sommes servis. **Sieur**  
**Morlot. (Charles Augustin**  
**opportune)** né à Saint Pierre le Vingt  
 deux Avril Mil huit cent quatre Vingt quatre  
 fils naturel de demoiselle Marie & Madeleine  
 Morlot sans profession âgé de Vingt deux  
 ans domicilié à Saint Pierre; Et ont les temoins  
 Signés avec nous le present acte de décès  
 L'Acte fait

*Boulangé* *Arnaud* *J. Saint Léger*

**2201005**